



# CHALLENGE DES PAYS D'AUVERGNE

## DAMES DE L'ALLIER

**Interdiction de fumer :** L'interdiction de fumer, comme prévu dans le Vademecum fédéral, est étendue à toutes les compétitions inscrites au calendrier de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes (Jeunes, Adultes, Mid Amateurs, Seniors et Vétérans) et de ses Comités Départementaux et Territoriaux.

**Cette épreuve a pour vocation l'intégration et l'initiation aux compétitions des joueurs "débutants"**

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**POUR LES CLUBS :** Clubs du département de l'Allier avec terrain, affiliés au Comité Territorial de Golf des Pays d'Auvergne

**POUR LES EQUIPIERES :** Être amateurs licenciées *FF Golf* et membres de l'association sportive du club représenté.

**Dans la mesure du possible, on s'assurera que les joueuses NON-CLASSEES inscrites ont participé à au moins une compétition individuelle de 18 trous dans leur club.**

**LIMITATION D'INDEX :** Strictement supérieur à 18.5 (18.5 NON ; 18.6 OUI)

### FORME DE JEU

#### Scramble à 2 NET Stable Ford

Chaque club pourra présenter 5 équipes au maximum, soit 10 joueuses maximum par club

Chaque équipe associe **deux joueuses d'un même club**, dont l'index est obligatoirement supérieur à 18.5

Le total des deux index, pour l'équipe, est strictement supérieur à 45,0 (total OK à partir de 45,1) le total des index devra toujours être inférieur à 85,0 (OK jusqu'à 84,9)

Néanmoins, une équipe incomplète pourra être complétée par une joueuse d'un autre club, le total des index devra toujours être supérieur à 45,0 et leur index être supérieur à 18,5

### INSCRIPTION JOUEUSES

Chaque club inscrira ses équipes auprès du club organisateur, au plus tard le vendredi précédent l'épreuve (Noms, Prénoms, N° licence, Index). L'index pris en compte sera celui de la date limite d'inscription, soit le samedi précédent la rencontre à 18H.

Pour chaque épreuve le rendez-vous sur le site est fixé à **8h30** pour un départ en shotgun à **9h00**

Les joueurs devront s'acquitter d'un droit de jeu de **28€**

### DEROULEMENT & DROIT DE JEU

C'est la capitaine de chaque équipe qui :

- ✓ Collectera les droits de jeu et les remettra au club organisateur le jour de la compétition au moment de la récupération des cartes
- ✓ Remettra au restaurant le montant des repas de ses joueuses (sauf indication contraire du capitaine, le nombre de repas correspondra au nombre d'équipes inscrites).
- ✓ La capitaine ou le club préviendra le restaurant du club organisateur au plus tard **le jeudi précédent l'épreuve le nombre de joueur qui ne participe pas au repas.**
- ✓ Le restaurant pourra facturer les repas non pris au club si l'annulation n'a pas été faite sous le délai requis

### CLASSEMENT

#### Classement du jour : La somme des 3 meilleurs scores NET

- ✓ *En cas d'égalité les équipes seront départagées par la meilleure des cartes non prises en compte afin d'effectuer un classement du jour.*

Les éventuels points obtenus par une équipe constituée d'une joueuse d'un club et d'une joueuse d'un autre club seront répartis à 50% pour chacun des clubs concernés.

**Classement général :** la somme des points de chaque rencontre déterminera le club Champion des rencontres des Messieurs de l'Allier.

- ✓ En cas d'égalité au classement le départage s'effectuera par le plus grand nombre de joueuse de l'équipe dont l'index est strictement supérieur à 40, si l'égalité subsiste le club ayant gagné le plus de rencontre sera déclaré vainqueur





# CHALLENGE DES PAYS D'Auvergne

## DAMES DE L'ALLIER

**Lutte contre le jeu lent :** le temps de jeu est fixé à **5h00 maximum** sur tous les parcours de la compétition. Une fois le temps écoulé, la corne de brume signalera l'arrêt de la compétition et toutes les équipes devront terminer le trou en cours et rentrer au club house pour le recording.

Le décompte en Stable Ford se fera sur le nombre de trous joués. Pour exemple une équipe ayant joué que 16 trous, verra son score calculé sur 16 trous. Pour les équipes ayant joué 18 trous, verront leurs scores calculés sur 18 trous.

**C'est le club organisateur qui veillera à la stricte application du temps de jeu et du décompte des points**

Le club organisateur adressera les résultats NET Stable Ford au CTGPA, dès la fin de rencontre par mail : [comsportive@ctgolfauvergne.fr](mailto:comsportive@ctgolfauvergne.fr).

### **PRIX ET RECOMPENSES**

Un trophée récompensera l'équipe classée 1<sup>ère</sup> à l'issue des 6 tours.

### **DATES ET LIEUX**

Lundi 11 avril	Lundi 16 mai	Lundi 20 juin	Lundi 04 juillet	Lundi 12 sept	Lundi 10 octobre
Montpensier	St Pourçain	Avenelles	Val de Cher	Ste Agathe	Vichy